

RAPPORT N° 01/5- 58
au Conseil Municipal

OBJET

RENOUVELLEMENT DE RESEAUX / AEP
APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES

Complémentaire à la mobilisation de nouvelles ressources pour répondre à l'évolution de la demande en eau, l'amélioration du rendement du réseau d'Eau Potable constitue un des objectifs prioritaires du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Réunion (SDAGE).

Suite à un diagnostic effectué avec la collaboration du fermier (Compagnie Générale des Eaux), qui a permis de localiser des réseaux vétustes qui posent les problèmes les plus importants tant au niveau gestion quantitative de la distribution d'eau (rendement du réseau) qu'au niveau de la qualité du service, il vous est proposé de mettre en œuvre le programme ci-après de renouvellement qui concerne en grande partie des canalisations en acier galvanisé ancien et de diamètre trop faible pour assurer la sécurité incendie des quartiers alimentés.

Les sites d'intervention proposés sont localisés sur la partie basse de la ville :

- Impasse face CAF Rue du Général de Gaulle,
- Impasse de la Cité FICA,
- Cité Lemerle,
- Rue Acoly,
- Cité Jasmin,
- Ruelle Pavée,
- Ruelle Camp Jacquot,
- Ruelle Turpin,
- Chemin des Cocotiers.

Le coût estimé des travaux projetés étant de 3 000 000,00 F, leur réalisation nécessite le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert ; les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Annexe de l'Eau conformément aux Articles 295 et suivants du CMP.

Je vous demande :

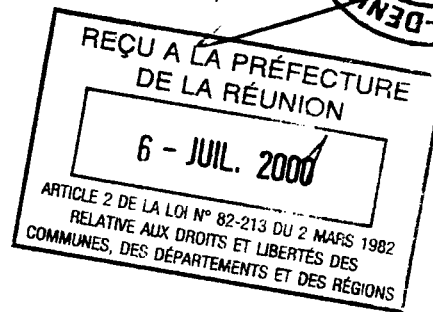
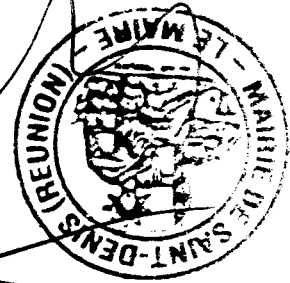
- d'approuver le projet de renouvellement des réseaux de distribution d'Eau Potable proposé ;

RAPPORT N° 01/5-58

- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer le marché de travaux avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié ;
- d'autoriser la signature du marché par moi-même ou par mon Délégué.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**POUR LE MAIRE ABSENT
LE 1^{ER} ADJOINT
Jean-Jacques MOREL**



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N°01/5-58
du Conseil Municipal
en séance du mardi 26 juin 2001**

OBJET

**RENOUVELLEMENT DE RESEAUX / AEP
APPROBATION DU PROJET
AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N°01/5-58 du Maire ;

Vu le Rapport de Madame Jocelyne AUBRAS, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de Renouvellement des réseaux de distribution d'Eau Potable (Programme 2001) sur les sites ci-après :

- Impasse face CAF Rue du Général de Gaulle,
- Impasse de la Cité FICA,
- Cité Lemerle,
- Rue Acoly,
- Cité Jasmin,
- Ruelle Pavée,
- Ruelle Camp Jacquot,
- Ruelle Turpin,
- Chemin des Cocotiers.

DELIBERATION N°01/5-58

ARTICLE 2

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres et à passer un marché de travaux avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis et en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

ARTICLE 3

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le marché.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 04 JUIL. 2001

**POUR LE MAIRE ABSENT
LE 1^{ER} ADJOINT
Jean Jacques MOREL**

